

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2017)  
**Heft:** 6

**Buchbesprechung:** Compte rendu

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

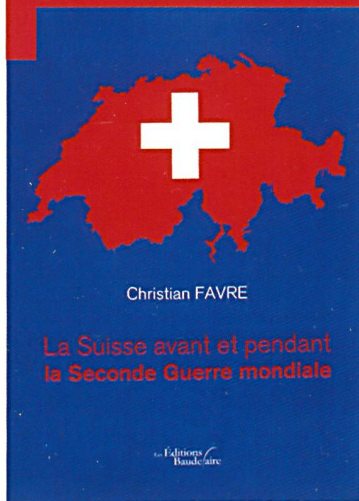
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



La couverture de l'ouvrage de Christian Favre.

### Compte rendu

**Christian Favre, La Suisse avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, Editions Baudelaire, 2011**

**Suzette Sandoz**

Prof. Honoraire Uni Lausanne, ancienne conseillère nationale libérale

Le journal *Le Temps* du samedi 18 août a évoqué le discours de M. Villiger, le 7 mai 1995, devant les Chambres, où le conseiller fédéral s'était cru obligé, à propos du «J,» de présenter les excuses du Conseil fédéral pour «l'erreur» (sic) commise pendant la dernière guerre. Et *Le Temps* de rappeler les commentaires élogieux dans *Le Point*, en France, et, naturellement, sous la plume de M. Jacques Pilet, dans *Le Nouveau Quotidien*, puis de rappeler la suite donnée à cette époque, soit la constitution du groupe de travail du rapport Bergier et la création de la fondation humanitaire avec une grande partie du produit de la vente de l'or de la BNS.

On aurait pu profiter de ce rappel d'une page de notre histoire pour évoquer un petit ouvrage, paru en 2011, aux éditions Baudelaire, dû à la plume de M. Christian Favre et intitulé «*La Suisse avant et pendant la Seconde Guerre Mondiale.*» Très richement documenté, agréablement écrit, ce livre retrace en moins de deux cents pages nombre d'événements de la dernière guerre qui n'ont en tous les cas jamais été évoqués par le rapport Bergier. L'auteur ne prétend pas du tout que notre Pays n'ait été que «parfait», ni ne cache les tensions et contradictions entre le monde politique du Conseil fédéral et celui, militaire, du Général Guisan, mais il replace les événements et actions dans le contexte de la dernière guerre et met en évidence la difficulté qu'il pouvait y avoir, pour les autorités, à essayer de protéger la population suisse de la famine, du chômage, de la déferlante totalitaire, ce qui était leur première mission.

On aurait aimé que *Le Temps* de samedi, évoquant le «devoir de mémoire» incarné alors par le discours de M. Villiger, cite, comme conclusion, après *Le Nouveau Quotidien* de l'époque, ce passage du livre de Christian Favre: «*Eh bien, parlons-en du devoir de mémoire! Il ne peut être que le résultat d'un bilan; sans cela, il ne peut être qu'au service d'une idéologie. Et le devoir de mémoire tel qu'il a été fait au sujet de notre histoire*

*avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, n'a été qu'une pénible litanie d'interprétations, d'accusations, voire de mensonges, ceci pour d'une part calmer la fureur des Américains et d'autre part, pour satisfaire l'ego de certains professeurs en Suisse. Dans une guerre, le témoignage des responsables, directement confrontés aux réalités, est essentiel.*» (p. 168). [...]

**De Frank Bridel, journaliste (entre autres à la Gazette de Lausanne)**

*Cher Monsieur, J'ai acquis votre livre voilà plusieurs mois et admiré les qualités, notamment la fermeté de la ligne, la clarté de son style et la richesse des informations dont il abonde. [...]*

**De Jean-Jacques Rapin, «Pourquoi des historiens révisionnistes?» in La Nation, No 1952, 19 Oct 2012**

*[...] Pour tenter d'expliquer une altération aussi grave de la relation avec notre passé, deux auteurs ont abordé le problème de deux manières différentes, mais complémentaires. Christian Favre dresse un panorama succinct mais bien étayé qui est une sorte d'inventaire des conditions politiques, économiques, humanitaires et militaires dans lesquelles notre pays dut lutter pour sa survie, alors qu'il était entouré par les puissances de l'Axe. Il ne cache pas les concessions que nous avons dû accorder, mais en les replaçant dans leur contexte de l'époque, ce qu'omettent sans sourciller les révisionnistes, qui voudraient illustrer ce jugement de Churchill: «Quand le présent s'érige en tribunal pour le passé, l'avenir est perdu...». Un élément précieux de l'ouvrage réside dans le grand nombre de témoignages réunis, venus de personnalités de premier plan, souvent fort éloquents mais trop peu connus, comme si nos autorités oublièrent de défendre une dignité nationale bafouée. Un ouvrage donc utile.*



## E-mail à l'auteur d'un professeur d'histoire dans un collège genevois

*J'ai lu avec grand intérêt votre livre. Il essaye honnêtement de mettre ensemble les aspects trop souvent séparés. C'est une bonne synthèse.*

### Commentaire de l'auteur

Je précise que ni sur les forums d'histoire où je suis intervenu, ni dans aucun média, je n'ai reçu de critiques négatives. Il est clair que si tel avait été le cas je les aurais également mentionnées. Je retiens particulièrement la remarque d'un professeur d'histoire d'un collège, qui précise qu'à sa connaissance mon livre est le seul qu'il ait lu et qui tient compte à la fois du contexte et de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. A partir de là je recommande donc mon livre pour l'enseignement de l'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, mais uniquement en se référant aux nombreux historiens et témoins qui en ont fait la substance. Mon travail n'est pas un travail d'historien mais il s'en réfère.

S. S

*suite de la page 45*

La robustesse du mandat n'est pas ici mise en cause. Il est sans doute beaucoup trop ambitieux par rapport aux moyens alloués et par rapport à la situation dans laquelle se trouve le pays. La composante militaire est souvent mise en évidence par les observateurs et les médias car elle permet les résultats les plus rapides et les plus visibles.

De plus, elle touche directement, au travers de la mort de ses soldats, les pays fournisseurs de contingent. Cependant elle ne peut, dans le cas du Mali, ni anéantir l'adversaire, ni permettre les résultats voulus à long terme. Elle est à regarder comme une couverture anti-feu, pas tout à fait étanche, sur un tapis de braises. Elle ne fait qu'empêcher le feu de reprendre trop intensément en évitant les massacres ou les déplacements de populations ainsi que la perte d'influence totale de l'Etat malien sur une partie encore plus grande de son territoire.<sup>1</sup>

Les solutions doivent être politiques et économiques. Tant que les jeunes maliens<sup>2</sup> de moins de 20 ans n'auront pas d'avenir, il leur faudra soit porter la Kalashnikov pour se nourrir (et ils sont prêts à servir les plus offrants) soit ils tenteront l'exil vers les pays riches du nord.

G. S

A titre liminaire j'aimerais préciser que cet article ne fait qu'exprimer le point de vue de son auteur et non celui de la Confédération Suisse ou des Nations Unies. Il a toutefois été relu avant publication par le service de communication de SWISSINT (poste de commandement national supérieur de l'Armée Suisse pour tous les engagements de promotion de la paix à l'étranger).

<sup>1</sup> Sur de nombreuses parties de son territoire l'administration malienne n'a pas ou que peu d'influence. À titre d'exemple la région sous contrôle du CMA dans les environs de Kidal.

<sup>2</sup> plus de 50% de la population a moins de 20 ans ce qui revient à dire que la population a doublé en l'espace de 20 ans.

### Nomination

#### Division territoriale 1

Berne, 25.10.2017 - Lors de sa séance du 25 octobre 2017, le Conseil fédéral a décidé de procéder à une nouvelle nomination qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en vue de l'entrée en vigueur du développement de l'armée.

Le colonel Yves Charrière deviendra remplaçant du commandant de la division territoriale 1 avec promotion au grade de brigadier.

Agé de 49 ans, Yves Charrière est ingénieur ETS en génie électrique. Après avoir terminé le collège secondaire, il a étudié de 1984 à 1989 à l'École d'ingénieurs de Genève avec orientation en génie nucléaire.

De 1989 à 1992, il a exercé la profession d'ingénieur électricien au sein de l'entreprise familiale Charrière et Fils SA, à Aubonne, avant d'effectuer un séjour linguistique aux États-Unis de 1992 à 1993. Entre 1993 et 1995, le colonel Charrière a travaillé en tant qu'ingénieur pour le développement de chauffage au sein de l'entreprise Pramo SA à Nyon, puis, de 1995 à 2000, en tant qu'ingénieur électricien dans le domaine de l'exploitation et de la maintenance de machines ferroviaires et d'entretien auprès de l'entreprise Scheuchzer SA à Lausanne. Depuis 2000, le colonel Charrière est propriétaire et administrateur de l'entreprise Charrière et Fils SA à Aubonne. En tant qu'officier de milice, le colonel Charrière a commandé le bataillon de carabiniers 1. Depuis 2014, il est commandant de l'état-major de liaison territoriale du canton de Vaud. Le colonel Charrière assume sa fonction de milice à 30 %.

Source : DDPS





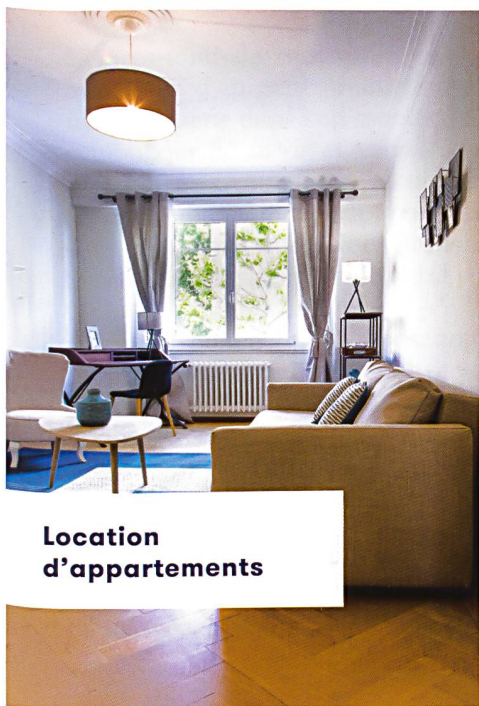


**Depuis plus de 50 ans,  
Rey Group développe  
ses activités à Genève  
et à l'étranger.**

Le groupe participe à des opérations immobilières d'envergure et s'est aussi spécialisé dans la location d'appartements meublés. En parallèle, il propose des hôtels résidences via sa filiale Rey Hôtels & Résidences : Drake Longchamp\*\*\* sur la rive droite et Sagitta\*\*\* sur la rive gauche.

Ci-contre, Xavier Rey CEO, Eléonore de Poortere Interior design et Dr Christian Rey président.

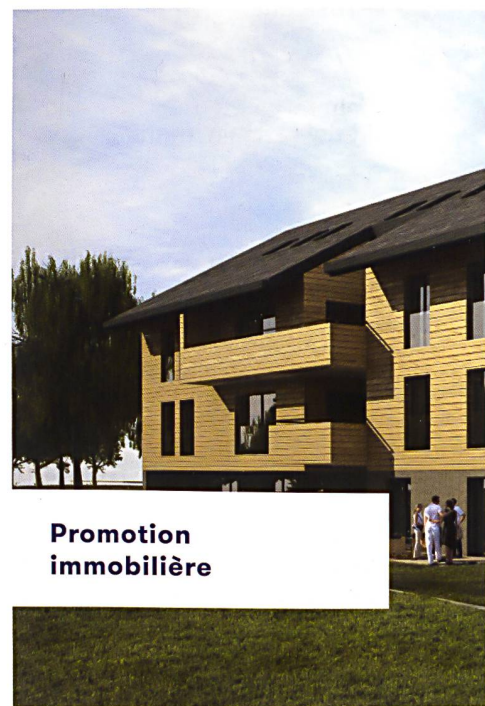
Pour plus d'informations  
[info@reygroup.ch](mailto:info@reygroup.ch)  
+41 (0)22 731 53 40



**Location  
d'appartements**



**Hôtels  
et résidences**



**Promotion  
immobilière**





CRANS MONTANA   
*Absolutely*



3963 Crans-Montana 1

CP 148

### Comité d'organisation

Lt col Hildebert Heinzmann, président  
 hildebert.heinzmann@bluewin.ch  
 Lt col John Glettig, secrétaire/finances  
 john@glettig.ch  
 Plt Elodie Constantin, membre  
 Plt Denis Lamon, membre

Association de la Revue Militaire Suisse  
 À l'intention de la rédaction  
 Av. Florimont 3  
 1006 Lausanne

Crans-Montana, le 5 octobre 2017

## Parution dans RMS – Revue Militaire Suisse

Monsieur le Rédacteur en chef, Mesdames, Messieurs,

En tant que membres de la SOVR (Société des Officiers du Valais Romand) et du GOFM (Groupement des Officiers de Crans-Montana), nous nous permettons de vous faire parvenir en annexe la lettre adressée aux sociétés d'officiers concernant le championnat de Golf des Officiers Romands, ainsi que le flyer d'information préalable y relatif.

Nous vous prions de nous indiquer s'il est possible de diffuser cette information gratuitement et sous quelle forme dans la prochaine édition de la Revue Militaire Suisse.

En vous remerciant par avance de votre collaboration et dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

CO GORO

Président

Lt col H. Heinzmann

Secrétaire

Lt col J. Glettig

### Annexes

Lettre adressée aux sociétés des officiers  
 Flyer info préalable